

Déclaration de Jean-Michel BODIN,
vice-Président de la Région Centre
délégué aux grandes infrastructures et aux transports

Hausse des tarifs SNCF : injuste et inefficace

La direction de la SNCF vient d'informer le Conseil Régional des majorations tarifaires qui entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2009.

Ces hausses proposées par la SNCF à l'Etat et validées par ce dernier se traduiront par une majoration du barème kilométrique de +2 à +4,5% au plan national soit une augmentation moyenne de 3% sur le périmètre TER.

Ce sont les salariés abonnés au TER Centre pour leur trajet domicile-travail qui seront les plus pénalisés avec une hausse de + 3,5%. Les salariés subissent la double peine, une augmentation de seulement 1,3% du SMIC au 1^{er} juillet prochain, le gel des salaires dans très grande majorité des entreprises et services et l'augmentation de leurs dépenses de transport supérieures de plus du double de l'inflation évaluée par l'INSEE à +1,6% sur un an.

Force est de constater une nouvelle fois le grand écart entre le discours présidentiel et les actes. Une fois de plus, ce sont les salariés, les étudiants, les apprentis, tous ceux qui utilisent le TER pour leurs déplacements qui vont être pénalisés par ces hausses injustifiées alors qu'ils sont déjà touchés par la crise.

Cette décision est injuste et inefficace car elle va à l'encontre des efforts importants consentis par la Région Centre pour favoriser l'accès au transport public et ainsi contribuer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.